

**LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES**  
FFHANDBALL



Équipe  
Technique  
Régionale

## Projets d'actions 2017-2021

- ***PARCOURS DE PERFORMANCE MASCULIN***
- ***PARCOURS DE PERFORMANCE FÉMININ***
- ***FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET FÉDÉRALES***
- ***SERVICE AUX CLUBS ET AU CITOYENS***
- ***JEUNES ARBITRES***

## Code éthique de l'Equipe Technique Régionale

---

Le rôle des éducateurs sportifs membres de l'ETR de la ligue Auvergne Rhône-Alpes est d'enseigner des valeurs de respect et d'humanisme par l'apprentissage du handball ou d'une activité physique.

En tant qu'éducateur sportif déclaré, membre de l'ETR AURA handball :

- 1) Je soutiens les dirigeants sportifs bénévoles ET SALARIES de ma ligue, de mon département, de mon club, dans le conseil et la mise en œuvre du développement de qualité des activités physiques et sportives de masse ou de compétition.
- 2) Je suis solidaire des décisions prises lors des réunions de l'Equipe Technique Régionale auprès de tous les acteurs du handball.
- 3) Je m'engage à véhiculer les valeurs de la fédération française de handball et par délégation de la ligue Auvergne – Rhône –Alpes, les faire respecter ainsi que le règlement particulier de la FFHB et son code d'éthique.
- 4) Je m'engage à rendre un service de qualité et apporter une réponse aux licenciés et aux partenaires institutionnels quand je suis sollicité. J'associe systématiquement les élus dirigeants de la ligue aux réflexions et projets.
- 5) Mon objectif est le bien être, l'épanouissement, la progression des pratiquants en sauvegardant leur intégrité physique et morale. Lorsqu'ils sont compétiteurs, cela est au-dessus du seul désir de gagner.
- 6) Je prends en charge les joueurs (ses), les cadres et dirigeants en formation, avec équité, en respectant leurs droits, sans jamais les humilier, dans le cadre du code de l'éthique et en étant le plus juste possible.
- 7) Je respecte et je fais respecter les arbitres. Les respecter c'est aussi avoir le droit d'échanger avec eux dans la sérénité et la courtoisie. Je dois être capable d'être constructif dans ce domaine et surtout pas insultant ou uniquement négatif.
- 8) Je respecte l'adversaire. Tout comme pour les joueurs et joueuses à la fin du match, je sers la main, des arbitres, des responsables de la table de marque, des éducateurs adverses.
- 9) J'apprends aux pratiquants, aux compétiteurs, aux entraîneurs en formation à respecter tous les gens autour d'eux, joueurs, dirigeants, arbitres, officiels, spectateurs, quels que soient leur sexe, origine, âge, condition sociale, langue.
- 10) Je leur apprend également à respecter les lieux et le matériel.
- 11) Je respecte et fais respecter les règles de jeu ainsi que les règlements de la pratique.
- 12) Je refuse toute forme de violence (verbale ou physique) de qui que ce soit (joueurs, éducateurs, adversaires ...), toute forme de tricherie, tout dopage. Je prends toutes les dispositions pour les combattre.

**MON COMPORTEMENT ET MES PROPOS SONT À L'IMAGE DE CETTE ÉTHIQUE.**

# L'Equipe Technique Régionale (E.T.R) 2017/2018

## Des objectifs :

Conseiller,

Rendre service aux clubs et aux licenciés,

Former les jeunes joueurs et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels

Aider à la structuration des clubs en formant les entraîneurs fédéraux.

## Des engagements,

Respecter le code éthique ETR,

Le rôle des éducateurs sportifs membres de l'ETR de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball est d'enseigner des valeurs de respect et d'humanisme par l'apprentissage du handball ou d'une activité physique.

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.

## Elu Régional référent

Hervé KERNEIS (Elu)  
[h\\_kerneis.vhb@orange.fr](mailto:h_kerneis.vhb@orange.fr)

## Coordonnateur ETR

Franck CADEI (CTS)  
[franck.cadei@orange.fr](mailto:franck.cadei@orange.fr)

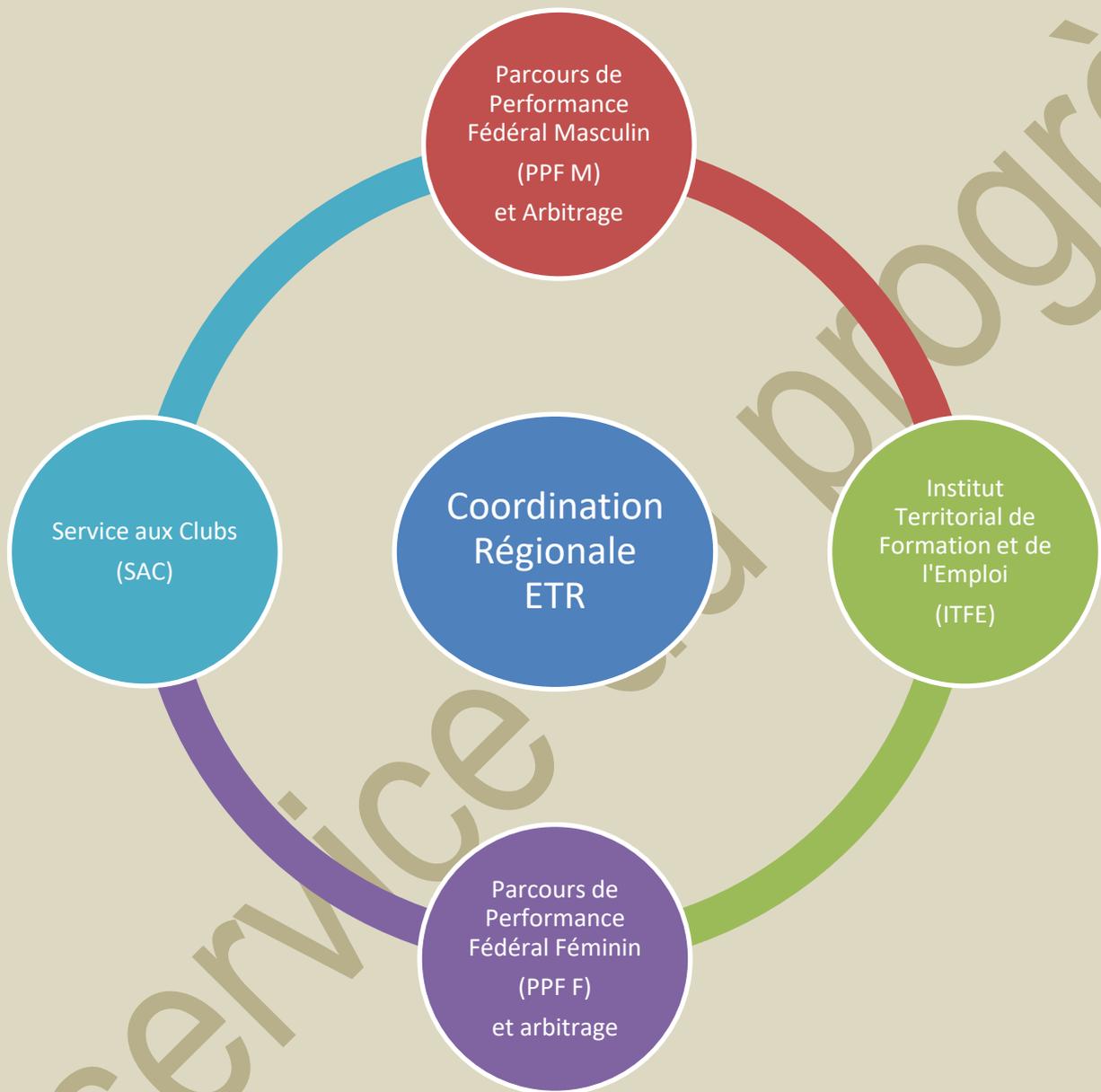
## Membres de l'E.T.R

<b>Franck CADEI</b>	<b>CTS (Ministère des Sports)</b>
<b>Gilles MALFONDET</b>	<b>CTS (Ministère des Sports)</b>
<b>Franck MULLER</b>	<b>CTS (Ministère des Sports)</b>
Pierre Yves BOUSSUGE	CTF Ligue
Eric BROSSET	CTF Ligue
Ludovic DAIN	Salarié Ligue
Ali MANI,	CTF Ligue,
David FAYOLLAT,	CTF Ligue
Jérémy COLSENET	CD Ligue
Bruno GEOFFRAY	CTF Ligue
Jérémy REAULT	CD Ligue
Philippe SOUPIROT	Salarié Ligue
Benoît LARUE,	CTF Ligue
<b>Bertrand THIEVENT,</b>	<b>CTF 26/07,</b>
<b>Stéphane MOSCA,</b>	<b>CTF 26/07,</b>
<b>Raphael PLANCHET</b>	<b>CTF 74</b>
	<b>CTF 38</b>
<b>Vincent KELLER,</b>	<b>CTF 73,</b>
<b>Boris THIEBAULT</b>	<b>CTF 69</b>
<b>Jérôme EPS</b>	<b>CTF 01</b>
<b>Solveig NICOLAS</b>	<b>CTF 01</b>
<b>Etienne DESMARIS</b>	<b>CTF 69</b>
<b>Laurent BENTERKI</b>	<b>CTF 42</b>
<b>Medhi BRAHIMI</b>	<b>ADS 42</b>
<b>Béatrice CROIZET</b>	<b>CTF 63</b>
<b>Véronique TRONCY</b>	<b>CTF 03</b>
<b>Damien CHASTEL</b>	<b>ADS 63</b>
<b>Cédric BATILLAT</b>	<b>ADS 03</b>
<b>William REYGADE</b>	<b>CTF 15</b>
<b>Pierre DECHANCE</b>	<b>CTF 43</b>
Florian BOTTI	M. Servolex ....

## Communication ETR AURA

<b>Fanny LARMANDE</b>	<b>Site Bron</b>
<b>Sophie ARDAIN</b>	<b>Site Montbonnot</b>

## Missions principales de l'E.T.R



**LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES**  
FFHANDBALL



## Répartition des responsabilités



### COORDINATION E.T.R Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCK CADEI

### ÉLU RÉFÉRENT ETR:

HERVE KERNEIS



### PPF MASCULIN : DAVID FAYOLLAT

- Responsable site Excellence Chambéry : **D.Fayollat**
- Responsable site Accession Lyon : **G.Malfondet**
- Responsable site Accession Cournon : **E.Brosset**
- Responsable sportif site Accession Chambéry : **R.Planchet**
- **Staff sélection Régionale masculine** : E. Brosset / R.Planchet



### PPF FEMININ : FRANCK MULLER

Responsable site Excellence Valence (2018) : **F.Muller**

Responsable site Accession Lyon : **F.Muller**

Responsable site Accession Cournon : **PY. Boussuge**

Responsable site Accession Chambéry : **F. Botti**

**Staff sélection Régionale Féminine** : PY. Boussuge/B.Thiévent



### I.T.F.E: BENOIT LARUE/PY BOUSSUGE/ P.SOUPIROT

- Formation Pro. (D.E) : **B.Larue**
- Formation Pro (B.P) : **PY Boussuge**
- Formation fédérale (E.R): **B.Geoffray**
- Formation fédérale Arbitres et JAJ : **B.Thiébault**
- Formations fédérale Animateurs : **CTF Comités**
- **Suivi administratif et financier ITFE** : P.Soupirot



### S.A.C : ALI MANI/JEREMY REAULT/JEREMY COLSENET

Service aux clubs.

Formation dirigeants

## Le conventionnement territorial de l'E.T.R - LES MISES A DISPOSITION

### Des objectifs :

Améliorer le service aux clubs et aux licenciés,

Diversifier les champs d'action pour répondre aux besoins du développement global de l'activité.

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en développant les compétences des techniciens du territoire.

Aider à la pérennisation et la consolidation des postes techniques sur le territoire.

### Des engagements,

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.



- ❑ L'équipe technique régionale est structurée territorialement autour du projet de conventionnement régional, afin de rendre ses actions plus efficaces.
- ❑ Le conventionnement territorial ETR est un outil de structuration de l'action régionale et est aussi un moyen de consolider et pérenniser les emplois comités et clubs.
- ❑ Le conventionnement territorial ETR permet une intégration ciblée de techniciens aux compétences identifiées par le réseau et le coordonnateur ETR.
- ❑ Les cadres qui interviennent pour accomplir, dans leur temps de travail, après accord de leur employeur, les actions participant aux projets de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball, sont pris en charge par cette dernière.
- ❑ Chaque saison, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes signe une convention de fonctionnement avec la structure employeuse du technicien.

## Calendrier P.P.F FEMININ AURA 2017/2018

Intitulé	Généralités	dates	Organisateur/ lieux	Porteur
Rentrée scolaire/reentrée Pôles <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 sites d'Accession Féminin (Clermont/Chambéry/Lyon)</li> <li>• 1 site d'Excellence</li> </ul>	2000 2001 2002 2003 (04)	1 septembre 2017		Ligue
<b>SDR 1</b> Stage de Détection Régional Féminin 3*10 = 30 athlètes issues des 3 anciennes ligues.	2003	30/31 Oct / 1 Nov 2017	AUREC / YSSINGEAUX	Ligue
<b>IDR 1</b> Compétition Interdépartementale d'Evaluation  <i><b>(1<sup>er</sup> Tour Régional)</b></i>	2004	4 Novembre 2017	Poule 1 : CD01 Poule 2 : CD63 Poule 3 : CD 43	Comités
<b>IDR 2</b> Compétition Interdépartementale de classement  <i><b>(2<sup>ème</sup> Tour Régional)</b></i>	2004	16 Décembre, Poule Excellence  17 Décembre, Poule 2 et 3	} CD 42	Comités.
<b>SDR 2</b> Compétition Féminine Territoriale de Détection 3*12 athlètes proposées par les CTF des comités.	2003	6/7 janvier 2018	Bourg de Péage	Comité/Ligue
<b>SR</b> Stage Régional Féminin de Préparation à la compétition 18J	2003	19/20/21 Février 2018	A Déterminer	Ligue
<b>IPNF</b> Interpoles Nationaux Féminin	2000-2004	3 au 10 février		Ligue
<b>SPP</b> Stage Préparation aux Entrées en Pôle 40J	2003/2004	3 jours en Avril	A Déterminer	Pôle Espoir
<b>ICN 1</b> Compétition Intercomités Nationale <i><b>(1<sup>er</sup> Tour National)</b></i>	2004	10/11 Mars 2018		Fédération/comités
<b>ICN 2</b> Compétition Intercomités Nationale <i><b>(2<sup>ème</sup> Tour National)</b></i>	2004	31 mars/1 avril 2018		Fédération/comités
<b>IL F</b> Compétition nationale Interligues Féminin / 16 joueuses.	2003	3 au 7 avril 2018		Fédération / Ligue
<b>Finales ICN</b> Finalités Nationale Intercomités	2004	19-20 mai 2018		Fédération
<b>SDT 3</b> Stage de détection Territorial Féminin 4*12 joueuses	2005	8/9/10 Juin 2018		Comité/Ligue

## Calendrier P.P.F masculin AURA 2017/2018

Intitulé	Génération(s)	Dates	Remarque(s) Lieux	Porteur
Rentrée scolaire/rentrée Pôles <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 sites d'Accession Masculin (Cournon/Chambéry/Lyon)</li> <li>• 1 site d'Excellence (Chambéry)</li> </ul>	2003 2002 2001 2000	1 septembre 2017		Ligue
<b>SDR 1</b> Stage de Détection Régional Masculin 20 joueurs	2003	Du 30 octobre au 1 novembre 2017	AUREC YSSINGEAUX	Ligue
<b>IDR 1</b> Compétition Interdépartementale d'Evaluation  <i><b>(1<sup>er</sup> Tour Régional)</b></i>	2004	4 Novembre 2017	Poule 1 : CD01 Poule 2 : CD63 Poule 3 : CD 43	Comités
<b>IDR 2</b> Compétition Interdépartementale de classement  <i><b>(2<sup>ème</sup> Tour Régional)</b></i>	2004	16 Décembre 2017 Poule Excellence 17 Décembre 2017 Poule 2 et 3	} CD42	Comités
<b>SDR 2</b> Compétition Masculine Territoriale de Détection 3*12 athlètes proposés par les CTF des comités	2003	6/7 janvier 2018		Comité Ligue
<b>ICN 1</b> Compétition Intercomités Nationale  <i><b>(1<sup>er</sup> Tour National)</b></i>	2004	10/11 Mars 2018		Fédération Comité
<b>ICN 2</b> Compétition Intercomités Nationale  <i><b>(2<sup>ème</sup> Tour National)</b></i>	2004	31 mars/1 avril 2018		Fédération Comité
<b>SDR 3</b> Stage de détection Régional Masculin	2004	Du 09 au 11 Avril 2018		Comités Ligue
<b>SR</b> Stage Régional Masculin de préparation à la compétition 18J	2003	Du 16 au 18 Avril 2018	St Etienne	Ligue
<b>IPNM</b> Interpoles Nationaux Masculin	2000 – 2001 (2002)	Du 4 au 10 mars		Fédération Ligue
<b>IL M</b> Compétition nationale Interligues (14 à 16 joueurs)	2003	Du 30 avril au 4 mai 2018		Fédération Ligue
<b>Finale ICN</b> Finalités Nationale Intercomités	2004	19/20 mai 2018		Fédération Comité

## L'étage des compétitions Interdépartementales

### Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses et joueurs

Repérer, détecter au sein des clubs.

Initier un travail collaboratif interdépartemental.

Encourager

Aménager la charge de manière progressive.



Informers les jeunes et leurs familles de l'organisation du PPF régional.

### L'Année A - 1....

#### Les jeunes de 5<sup>o</sup>/4<sup>o</sup> (13-14 ans) :

- Nous inscrivons notre démarche d'accompagnement des jeunes athlètes vers le plus haut niveau dans le plus total respect des **valeurs** défendues au sein de notre ligue et plus généralement celles véhiculées par le handball et l'olympisme.
- Notre handball français est atypique au niveau international. Nous avons su cultiver cette diversité de culture et de stratégie. Cela nous rend déroutants par moment mais fragile aussi.
- Dans la formation de nos joueurs (ses) nous devons libérer l'expression des « génies » mais nous devons aussi doter l'ensemble des jeunes d'un alphabet commun au service d'une expression collective maîtrisée.
- L'opération s'appelle recherche de « PROFILS » plutôt que « gabarits » parce que nous devons nous méfier du tout(e) grand(e) comme du tout(e) petit(e). Il est nécessaire de trouver les « PROFILS » adaptés à notre jeu et à son évolution.
- Pour pérenniser les résultats des Equipes de France nous devons trouver tous ces « PROFILS » et les conduire vers nos Pôles et nos clubs de haut niveau.

■ **A partir de cette saison et en raison de la réforme territoriale, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball initie un stage régional (SDR 3) en collaboration avec les comités, regroupant un certain nombre d'athlètes issus des différents secteurs, proposés par les équipes techniques départementales.**

 Ce premier rassemblement de l'élite régionale dépasse les limites départementales et se veut incitateur pour les comités d'une collaboration de proximité.

## Compétition Interdépartementale (IDR) 2017/2018

### I.D.R 1<sup>er</sup> tour régional :

Le tour **IDR1** sera organisé avec 3 poules (2poules de 4 et une poule de 3), sans tenir compte des anciennes ligues mais en limitant le plus possible les déplacements.

Les filières F et M jouent les mêmes tournois en proximité, dans le même secteur.

Date	04-nov-17		
N° Tournoi	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C
	<b>AIN*</b>	<b>PUY de DOME*</b>	<b>Hte LOIRE*</b>
	HT SAVOIE	LOIRE	DROME ARD
	SAVOIE	RHONE	CANTAL
	ISERE	ALLIER	
Responsable détection M	Vincent Keller	Cédric Batillat	William Reygade
Responsable détection F	Solveig Nicolas	Etienne Desmaris	Pierre Dechance

**\* Organisateur (l'organisation est sous la responsabilité du comité et du CTF)**

- Les 3 premiers des tournois A-B-C sont qualifiés en championnat de France IC, poule Excellence et se rencontrent au deuxième tour dans le tournoi T 1.

- Les 8 autres équipes sont reversées dans des tournois de brassage TB-TC pour se qualifier au championnat de France, niveau excellence.

### I.D.2<sup>ème</sup> tour régional.

Le deuxième tour régional, IDR2 se déroulera sur une seule journée, avec une poule de 3 (les 3 premiers des IDR1) et 2 poules de 4 (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> des IDR1)

A l'issue de ces deux tours régionaux, la ligue Auvergne –Rhône-Alpes édite un classement de 1 à 11 des comités du territoire et transmet à la fédération.

15-16 décembre 2017				
T1	1A	1B	1C	
T2	2A	2D	3B	4A
T3	2B	3A	3D	4B

Responsables de la détection ETR à voir après le 1<sup>er</sup> tour

Par secteur Masculin ou Féminin

Les trois tournois se dérouleront dans un même lieu (central) sur une journée pour chaque tournoi

#### **Tournoi ID 2 Féminin**

Samedi 15 décembre 2017 : T1

Lieux: Saint Chamond ou Bourg de Péage

Dimanche 16 décembre 2017 : T2-T3

#### **Tournoi ID 2 Masculin**

Samedi 15 décembre 2017 : T1

Lieux: Andrézieux ou Monistrol

Dimanche 16 décembre 2017 : T2-T3

### **Classement de 1 à 11 et qualification pour le championnat de France**

#### Ayants droits :

La DTN détermine pour l'olympiade et pour chaque région un nombre d'ayant droit, pouvant accéder au niveau Excellence , en fonction de plusieurs paramètres.

#### Cas 1 : 5 ayants droits

- Les premiers des tournois T2-T3 sont qualifiés en championnat excellence

#### Cas 2 : 6 ayants droits

- Les 2 premiers des tournois T2-T3 sont qualifiés en championnat excellence
- Le meilleur deuxième de T2-T3 est qualifié en excellence (règlement FFHB avec une exception\*)

\* Si les 2 seconds se sont joués au premier tour - on garde le résultat du match comme premier critère pour départager les 2 équipes)

#### Cas 3 : 7 ayants droits

- Les 2 premiers des tournois T2-T3 sont qualifiés en championnat excellence

## L'étage des compétitions Intercomités

### Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses et joueurs

Repérer, détecter au sein des clubs.

Encourager les projets,



Aménager la charge de manière progressive.

Informers les jeunes et leurs familles.

### L'Année A....

#### Les jeunes de 5<sup>o</sup>/4<sup>o</sup> (12-13 ans) :

- ❏ **A partir de cette saison et en raison de la réforme territoriale, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball doit assurer la mise en place d'au moins deux tours territoriaux d'Intercomités, permettant la détermination d'un classement pour l'accession aux tours nationaux.**
- ❏ Le premier tour régional IDR1 se déroulera sur deux journées, avec une journée de compétition et une journée de stage en commun. Ce tour, permettra à la fois la préparation des collectifs et une première évaluation de la génération.
- ❏ Le tour IDR1 sera organisé avec 3 poules (2poules de 4 et une poule de 3), sans tenir compte des anciennes ligues mais en limitant tant que faire se peut les déplacements.
- ❏ **Le rassemblement de 2 comités afin de constituer une seule équipe en masculin et/ou une seule équipe en féminin est possible.** Le nom du collectif sera alors constitué en liant les noms des comités, par ordre alphabétique, ou en fonction de la fluidité verbale.
- ❏ Le deuxième tour régional, IDR2 se déroulera sur une seule journée, avec une poule de 3 (les 3 premiers des IDR1) et 2 poules de 4 (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> des IDR1)
- ❏ A l'issue de ces deux tours régionaux, la ligue Auvergne – Rhône-Alpes édite un classement de 1 à 11 des comités du territoire et transmet à la fédération.
- ❏ Selon le nombre d'ayant droit dont bénéficiera la ligue AURA de handball, les comités du territoire accèdent au niveau

excellence de la compétition nationale (ICN) ou au niveau honneur de cette compétition dans l'ordre du classement.

☐ **Entrée au pôle espoirs** : A l'issue des Intercomités, certains jeunes repérés sur le plan national peuvent prétendre à intégrer le pôle espoir de handball dès la classe de 3<sup>ème</sup>

## L'étage des Interligues

### Des objectifs :

Détecter les meilleurs profils

Informers les jeunes et leurs familles.

Orienter vers les structures de haut niveau



Accompagner les jeunes dans leurs ambitions sportives.

Jouer une compétition nationale.

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses

## L'année A+1...

### Les jeunes de 3<sup>o</sup> (14 ans)

- ☞ Sont concerné(e)s par la compétition Interligues.
  - ☞ Sont concerné(e)s par le Stage National 1.
  
  - ☐ L'Equipe Technique Régionale a, elle aussi, au niveau régional la responsabilité de créer une forte dynamique autour du jeu et des joueurs.
  - ☐ Elle doit réussir à s'inscrire dans la recherche des « profils ».
  - ☐ L'esprit est : chaque acteur de la détection (entraîneur, club, comité, ligue, ...) doit être associé à l'émergence d'un(e) joueur (se).
- ☐ En revanche, personne ne peut s'accaparer la réussite d'un(e) jeune, sauf lui (elle). **Nous sommes tous là pour les accompagner dans leurs ambitions.**

## LE GROUPE DE DÉTECTION LIGUE AURA 2003

- ☐ Ce groupe doit être la vitrine de la détection régionale. Il doit rassembler les meilleurs « profils » de la Ligue ; Il doit aussi rester ouvert à chaque instant pour intégrer de nouveaux joueurs (ses).

Il se rassemble sur une saison pour :

- ☐ Faire un travail de formation au sein d'une sélection.
- ☐ Faire une évaluation de la qualité de la détection dans une tranche d'âge.

- Ce groupe joue la compétition fédérale « INTER-LIGUES ». Cette compétition est un moment privilégié pour l'évaluation des qualités des jeunes **pour le haut niveau.**

Au service du progrès

# Le PÔLE Auvergne-Rhône-Alpes

## L'étage de l'Accession

### Des objectifs :

Détecter, Orienter, Former, Professionnaliser.

Accentuer le travail réalisé en club et faire découvrir la pratique régulière du handball.

Accompagner les meilleur(e)s et orienter vers le site d'excellence.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).

Accompagner le double projet scolaire et sportif.



- ❑ La réforme territoriale et le nouveau Parcours de Performance Fédéral font évoluer les anciens pôles espoirs vers une nouvelle organisation déclinée en deux étages :
  - Le niveau ACCESSION
  - Le niveau EXCELLENCE.
- ❑ Il y a dorénavant 1 pôle AURA masculin et un 1 pôle AURA féminin, organisé autour de plusieurs sites.
- ❑ Le pôle féminin AURA s'organisera autour des 3 sites d'accession de Clermont-Ferrand, Lyon et Chambéry.
- ❑ Le pôle masculin AURA s'organisera autour des 3 sites d'accession de Cournon, Lyon et Chambéry.
- ❑ Le pôle d'accession est une structure de formation permanente, mise en place par la FFHB, le ministère des sports et la ligue AURA.
- ❑ Le principe est de pouvoir concilier le projet sportif du jeune avec son projet scolaire, dans l'objectif d'intégrer **le site d'Excellence**.

### Les jeunes de 3<sup>ème</sup>

- ↗ Il est possible d'intégrer le pôle espoir AURA à partir de la 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> pour les filles et la 3<sup>ème</sup> pour les garçons.
- ↗ Peuvent être concernées par les regroupements nationaux et les matches amicaux France cadet(te).
- ↗ Sont directement concerné (e)s par la compétition Interligues.
- ↗ Peuvent être concernées par la compétition IP

# Le PÔLE Auvergne-Rhône-Alpes

## L'étage de l'Excellence

### Des objectifs :

Détecter, Orienter, Former, Professionnaliser.

Accentuer le travail réalisé en club et faire découvrir la pratique intensive du handball.

Accompagner les meilleur(e)s et orienter vers les Centre de formation des clubs professionnels.



Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).

Accompagner le double projet scolaire et sportif.

*La réforme du Parcours de Performance Fédérale initiée par la DTN et le ministère des sports donne naissance au niveau Excellence. Ce niveau est spécifique en masculin et féminin.*

**PPF Masculin** : La DTN publie chaque saison une liste de joueurs de 1<sup>ère</sup> et/ou terminale, identifiés comme éléments à fort potentiels et oriente ces derniers vers les sites d'excellence labellisés des nouvelles ligues. Le nombre de joueurs concernés par la disposition Excellence est donc variable chaque année pour la ligue AURA.

Le site d'excellence est rattaché par convention au centre de formation agréé du territoire et par conséquent au (x) club(s) professionnel(s) des territoires.

Le site d'excellence masculin de la ligue AURA est Chambéry, Lycée Louis Armand, pour l'olympiade à venir. Les jeunes relevant de l'excellence s'entraîneront en partenariat avec le CFCP du Chambéry Savoie Mont Blanc Handball.

**PPF féminin** : A l'issue de leur parcours au sein d'un site d'accession de la ligue AURA, les meilleures potentielles sont réunies, en effectif limité, au sein d'une seule et même structure : Le site d'Excellence.

Le site d'excellence de la ligue AURA sera positionné à..... pour l'olympiade à venir.

Le site d'excellence féminin de la ligue AURA réunira chaque saison au maximum 16 joueuses, de 2<sup>nd</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale, issues de tous les clubs du territoire.

Les équipes féminine et masculine des Pôles Auvergne-Rhône - Alpes représentent chaque saison, l'élite régionale jeune du territoire, au sein des compétitions nationales Interpoles.

Des objectifs :

Evaluer

Accompagner les meilleurs et sortir des joueurs /joueuses pro.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).



## Les Stages Nationaux Masculins N°1, N°2 et N°3

- Le SN1 **concerne les joueurs** normalement en classe de 3<sup>ème</sup>  
Ce stage national marque le début d'une période d'environ 12 mois durant laquelle la filière garçons doit évaluer le potentiel des jeunes joueurs pour leur ouvrir ou pas le parcours des sélections nationales (U16 et U17 pour commencer) voir les inscrire dans le programme des « Espoirs fédéraux ».
- Le SN2 : concerne les jeunes déjà en structure Pôle ; concerne les jeunes normalement en classe de seconde : c'est la 2<sup>ème</sup> étape du parcours d'évaluation des jeunes détectés. Ce moment doit permettre de constater les qualités d'adaptation et de progrès des jeunes joueurs
- Le SN3 : concerne les jeunes normalement en classe de 1<sup>ère</sup> : c'est la 3<sup>ème</sup> étape du parcours d'évaluation des jeunes détectés. Ce moment doit permettre de constater les qualités d'adaptation et de progrès des jeunes joueurs. Ce stage est support à un moment de formation ou d'ingénierie de formation.

## Les Stages Nationaux Féminin N°1, N°2 et N°3

- Le SN1 concerne les joueuses normalement en classe de 3<sup>ème</sup> et le SN2, celles en classe de 2<sup>nd</sup>. Le SN 3 concerne essentiellement les filles de terminale.
- Le SN 1 sert de base à la constitution des groupes de joueuses convoquées pour les rassemblements de Pôles ET l'équipe de France cadette de la saison suivante.
- Le SN2 sert de moment d'évaluation du travail et des progrès accomplis par la joueuse, au sein de la structure pôle, au cours de l'année.
- Le SN3 sert de moment d'évaluation à l'ensemble de la génération se préparant à quitter les pôles espoirs pour intégrer les centres de formation.

## Les regroupements de pôle

- Ce sont des stages d'évaluation pour les meilleurs « profils ». Ils doivent permettre de mieux cibler le travail individualisé et de mieux mesurer les progrès réalisés par les joueurs dans la perspective du haut niveau.

# Les sélections nationales jeunes

## Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses.

Evaluer

Accentuer le suivi et l'accompagnement psychologique notamment par le biais de l'opération Espoir Fédéraux/Fédérales

Former, Professionnaliser.

Accompagner les meilleur(e)s et renouveler le secteur pro.

Participer aux compétitions internationales jeune de référence (Euro / Mondial / coupe méd)

Renouveler les équipes de France A

FRANCE CADET/CADETTE

FRANCE JEUNE

LES ESPOIRS FÉDÉRAUX/FÉDÉRALES



# Les sections sportives de lycées et de collèges

## Des objectifs :

Rendre service aux clubs et aux licenciés,

Coordonner un réseau territorial de formation de jeunes joueurs (ses),

Offrir une alternative structurée au pôle espoir,

Permettre l'émergence de profils à maturité tardive,

Dynamiser le territoire,

## Des engagements,

Assurer une qualité de relations entre le Pôle AURA et les sections sportives de lycée ou de collège,

Mettre du lien entre les structures

- ▣ Elles s'adressent entre autre aux jeunes qui n'ont pas été retenus au concours d'entrée au Pôle AURA..
  - Elles sont le fruit d'un projet de club ou de comité et s'intègrent au sein du projet d'un établissement scolaire de second degré.
  - Les sections sportives de lycée sont évaluées chaque olympiades par l'ETR AURA en collaboration avec les inspections d'académie de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand.
  - Elles doivent répondre à un cahier des charges rigoureux qui vise en priorité à la préservation de l'intégrité physique et psychologique de chaque jeune.

▣ **Les sections sportives de collège** constituent une première étape pour le développement des qualités motrices et de coordination générale. Elles peuvent bénéficier d'un label Or, argent ou bronze, délivré sous réserve du respect d'un cahier des charges régional.

▣ Une convention renouvelable de partenariat concernant les sections sportives scolaires est signée entre les rectorats des académies et la ligue AURA qui garantit le respect des valeurs, le respect des contraintes liées au suivi médical, la qualité de l'encadrement et la qualité du suivi scolaire au sein de chacune des structures.

▣ L'ETR AURA est en charge de la coordination et de l'accompagnement des SSS.

# Les Formations

## Les formations professionnalisantes et fédérales

### Des objectifs :

Rendre service aux clubs et aux licenciés,

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels

Aider à la structuration des clubs en formant les entraîneurs fédéraux

Mettre en place une plateforme de formation de proximité pour les clubs de la ligue AURA.

### Des engagements,

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.



TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DE L'INSTITUT DE FORMATION ET D'EMPLOI DE LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :



# Cahier des charges Régional des Compétitions Interdépartementales et Intercomités

## Sommaire :

- Cadre général
- Equipements
- Organisation
- Communication
- Règlements de jeu
- Réunion technique
- Financier
- Sécurité

## CECI NOUS CONCERNE TOUS...

### ACCOMPAGNATEURS – PARENTS – JOUEURS

Au-delà des aspects sportifs, cette compétition a pour objet de permettre à nos jeunes handballeurs de découvrir la réalité d'une première compétition nationale, porteuse des valeurs du handball si bien montrées au plus haut niveau international par nos équipes de France.

Ces valeurs sont profondément ancrées dans notre pratique et doivent être transmises par les adultes encadrant :

### **FAIR PLAY / RESPECT / TOLÉRANCE / SOLIDARITÉ**

Certains Comités sont accompagnés d'un groupe de supporters constitué de parents, membres du Comité...etc....

Lorsque cette initiative est propice à installer une ambiance conviviale, la compétition en tire profit et s'inscrit totalement dans l'esprit des valeurs abordées précédemment.

En cas d'incidents le Comité d'Organisation Local et les responsables nationaux se réservent le droit d'exclure les fauteurs de troubles

## CADRE GÉNÉRAL

Pour la Direction Technique Nationale, Les Intercomités répondent à 2 objectifs :

1. Assurer sur l'ensemble du territoire, la détection et l'émergence initiales des réels potentiels de joueur (ses) et de jeunes Arbitres, afin de faciliter leur orientation vers les structures d'accès au haut niveau.
2. Créer une dynamique identitaire dans les Comités, être un support à la politique technique fédérale à l'échelon départemental.

### Préparation

Le comité organisateur invite et informe les autres comités et l'Equipe technique Régionale, **un mois à l'avance**, des lieux, horaires et hébergement prévus pour ce tournoi.

### Aire de jeu

Disposer de deux terrains de 40x20m avec des dégagements d'au moins 1m de chaque côté et de 2m derrière les buts pour chacune des catégories (masculin/féminin)

### Vestiaires

Disposer de 4 vestiaires (un par équipe), par gymnase, et d'au moins un vestiaire arbitre par gymnase.

### Salle

Disposer d'une salle pour les arbitres (pour le retour après les matchs).

### Table de marque

Avec les moyens suivant :

- Au moins 2 personnes en permanence présentes à la table,
- 2 ordinateurs par terrain.
- FDME (feuille de match électronique) et GDME (gestion des matchs en direct)
- Fiches de temps mort (cartons verts)
- Fiches d'exclusion
- Un chronomètre manuel
- Un sifflet

### Sonorisation

Présence d'une sonorisation pour animer musicalement les échauffements et les temps-morts. Possibilité de faire les présentations de joueurs/ joueuses/ cadres en début du match à condition que cette étape soit courte et dynamique. Possibilité d'annoncer les buteurs/buteuses et arrêts GB.

### Tableau d'affichage et chronomètre

La salle sera équipée d'un tableau d'affichage et l'organisateur s'assurera de son bon fonctionnement.

# ÉQUIPEMENTS

## **Chef de plateau**

Nommé par le comité organisateur, il est chargé de la bonne organisation des rencontres, du respect du protocole, du respect de l'horaire et de la bonne présentation du terrain. Il se chargera de la présentation des équipes qui s'effectuera au centre du terrain.

## **Les horaires des rencontres Interdépartementales Régionales (IDR) 1 et 2° tours.**

**Cette saison, les IDR 1 et IDR 2 se dérouleront sur une journée (format de la compétition nationale)**

L'ordre des rencontres sur chaque lieu sera le suivant :

Le comité organisateur est B,

Le comité le plus éloigné du lieu de la compétition est C

Le comité le plus proche du lieu de la compétition est A.

(Calcul de la distance à partir de Go-hand en prenant la distance du lieu de compétition à la préfecture du département.

## **L'arbitrage**

Chaque comité doit fournir un binôme de jeunes arbitres par équipe et un accompagnateur (suivi et sécurité des JA).

Les accompagnateurs sont managés par un référent nommé par la ligue.

Niveau JAJ : T2

Le suivi et l'évaluation de ces J.A est confié à la CDA du comité recevant et la CTA de la ligue AURA.

La table est tenue par les JA + un tuteur de table.

## **La table de marque**

Elle est composée d'un secrétaire et d'un chronométreur (JAJ en priorité ou autres)

Prévoir aussi une chaise pour l'accompagnateur de JA et une pour le responsable de la détection.

Le remplissage des feuilles de matches électroniques doit être assuré par chacun des comités en amont de la compétition lors de la réunion technique.

Prévoir un jeu de chasubles (12) sur chaque lieu en cas de couleurs identiques

# ORGANISATION

## Bouteilles d'eau

L'organisateur prévoit la mise à disposition d'une bouteille d'eau par personne.

## La remise des récompenses

Les coupes ou autres trophées sont fournis par le comité recevant.

Le club organisateur devra prévoir les personnalités pour les distribuer.

Prévoir si possible des récompenses collectives pour les équipes et éventuellement des récompenses individuelles pour tous les athlètes et pour les JA.

## L'hébergement

Les réservations doivent être parvenues au comité organisateur 1 mois avant et l'organisation doit être communiquée 3 semaines avant pour permettre à tout le monde de s'organiser le mieux possible.

Le comité organisateur s'assure que les amplitudes horaires des chauffeurs de bus sont respectées et pourront être respectées dans le cas de déplacements entre lieux d'hébergement et lieux de compétition.

L'hébergement doit être de qualité (Hôtels \* et \*\*).

- Pas plus de trois personnes par chambres – pas de lits doubles.
- Pas de chambres mixtes.
- Obligation faite aux responsables de chacune des sélections d'assurer la garde des joueurs et joueuses le soir jusqu'au matin.

## La restauration

Le club organisateur doit trouver une entreprise (traiteur,...) ou une cafétéria pour proposer des repas **chauds** le samedi soir et le dimanche midi.

Les repas doivent respecter la qualité diététique inhérente à ce type de compétition et à la catégorie d'âge des joueurs (ses) :

### *Diététique du sportif : Exemple de menu sur une journée*

- **Le matin** : Thé, café ou chocolat, céréales, yaourt, toasts ou tartines de pain avec beurre miel ou confiture, œuf, jambon, jus de fruit frais ou fruit.

- **A midi** : Salade de crudités, viande grillée accompagnée de légumes cuits ou de féculents (pâtes, riz, pommes de terre, lentilles...), yaourt ou fromage, fruit ou dessert sucré.

- **Le soir** : soupe ou bouillon, poisson ou œufs, légumes cuits ou féculents (à l'inverse du repas de midi), yaourt ou fromage, fruit.

### **Règlement financier**

Les présidents des 11 comités et le président de la ligue fixent conjointement un cout moyen par joueurs (ses).

Pour l'olympiade 2017/2021 le coût de la pension complète par joueur ne devra pas excéder 40 € en pension complète et 13 € pour un repas.

### **La buvette**

L'organisateur met en place une buvette en respectant les dispositions réglementaires.

## **COMMUNICATION**

Le comité organisateur prend contact avec le service de communication de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball pour assurer la couverture de l'évènement.

Le comité organisateur réalise le compte-rendu écrit de l'opération et le transmet au service de communication de la ligue pour diffusion aux clubs et partenaires.

Le comité organisateur a toute latitude dans le domaine de la communication pour assurer une couverture médiatique permettant de mettre en avant les valeurs du handball, la qualité du travail effectué au sein des clubs ainsi que le bénévolat.

# RÈGLEMENTS de JEU

## RÈGLES AMÉNAGÉES COMPÉTITION I-D R 1° TOUR

- Matches en mi-temps (2 fois 18 min. match sec) pour les poules de 4
- Matches en mi-temps (2 fois 20 min. match sec) pour les poules de 3

- Pause mi-temps : 5 mn
- Pause entre match : 10 mn
- Pause entre deux matchs successifs : 20 mn

- Victoire 3pts/nul 2Pts/défaite 1Pt
- Une mi-temps à 6+1 (avec défense aplatie) et une mi-temps à 6+1 (avec défense étagée)
- PAS « prise en stricte » d'un joueur.
- Conserver les tailles actuelles de ballon T1 Filles et T2 Garçons
- Tolérer le changement de GB lors d'un jet de 7 m mais ne pas effectuer de changement « attaque –défense » pour les joueurs de champs, sauf pour le GB qui entre en joueur de champ.
- Sanctions = 2 minutes.
- 1 seul temps mort par mi-temps et par équipe (soucis de la durée globale des plateaux)

## RÈGLES AMÉNAGÉES COMPÉTITION I-D R 2° TOUR

- Application du règlement fédéral des Intercomités nationaux.
- Victoire 3pts/nul 2Pts/défaite 1Pts
- Matches en mi-temps (2 fois 18 min. match sec) pour les poules de 4
- Matches en mi-temps (2 fois 20 min. match sec) pour les poules de 3

- Pause mi-temps : 5 mn
- Pause entre match : 10 mn
- Pause entre deux matchs successifs : 20 mn

- PAS « prise en stricte » d'un joueur.
- Conserver les tailles actuelles de ballon T1 Filles et T2 Garçons
- Tolérer le changement de GB lors d'un jet de 7 m mais ne pas effectuer de changement « attaque –défense » pour les joueurs de champs, sauf pour le GB qui entre en joueur de champ.
- Sanctions = 2 minutes.
- 1 seul temps mort par mi-temps et par équipe (soucis de la durée globale des plateaux)

Cas d'égalité à l'issue du tournoi : les équipes sont départagées par :

- — le résultat entre équipes concernées
- — la différence entre buts marqués et encaissés sur l'ensemble du tournoi.
- — le plus grand nombre de buts marqués durant le tournoi
- — le moins grand nombre de sanctions disciplinaires reçue sur l'ensemble du tournoi, en prenant successivement en compte, les expulsions, les disqualifications, les exclusions et en dernier ressort les avertissements

## RÉUNION DETECTION

A la discrétion du responsable de détection (voir liste des responsables de détection) – avant le dernier match.

L'objet de cette réunion est de créer des conditions d'échanges et de partage avec les cadres responsables des sélections autour de problématiques diverses liées à la détection et la formation des jeunes joueur (ses).

L'animateur de la réunion doit créer les conditions d'expression de chacun des cadres présents.

**A l'issue de cette réunion, une liste de détection concertée doit être établie entre les responsables régionaux de filière, les CTF et les entraîneurs responsables des sélections.**

# SÉCURITÉ

La configuration de l'installation doit être adaptée aux exigences de la sécurité publique et conforme à la réglementation en vigueur concernant notamment :

- Les dispositions générales relatives aux risques contre l'incendie et la panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP et les arrêtés modificatifs et complémentaires.
- Code des débits de boissons- article L49- Mesures contre l'alcoolisme
- Décrets, arrêtés et circulaires relatifs à l'accessibilité des ERP pour les handicapés physiques
- L'ensemble des textes doit être demandé auprès des services de l'Etat (DDJS, Préfecture,...)

Le club organisateur a la charge d'appliquer les dispositions en matière de sécurité, notamment le responsable de salle et espace de compétition.

Le comité et/ou le club vérifiera la conformité des installations.

Le comité et/ou le club, en relation avec le médecin de la ligue, mets en place un encadrement médical sur le lieu de la compétition (secouristes, croix-rouge, réseau médical...)

Le comité et/ou le club peut mettre en place un service d'ordre.

Pour l'Equipe Technique Régionale de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball,

**Hervé KERNEIS** – Elu Référent ETR

**Alain RIPERT** – Président de la ligue AURA de Handball

**Franck CADEI** – Coordonnateur ETR Auvergne-Rhône-Alpes.

## Les conseillers Techniques Sportifs (CTS ou CTR)

Depuis les années soixante, le mouvement sportif bénéficie d'un appui technique spécifique à travers l'intervention de fonctionnaires ou d'agents publics rémunérés par l'Etat, au nombre de 1600 à ce jour, répartis dans 79 fédérations (dont les 38 fédérations olympiques et paralympiques 27 fédérations non olympiques reconnues de haut niveau et 13 fédérations multisports).

Il y a 3 CTS placés auprès de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

Gilles Malfondet,

Franck Muller,

Franck Cadei

Ces agents, exerçant des missions de conseillers techniques sportifs (CTS), sont chargés de responsabilités diversifiées, liées, en particulier, au sport pour tous (progression de la pratique licenciée), au sport de haut niveau (détection des talents et perfectionnement de l'élite, sélection des équipes nationales), à la formation des cadres.

Ils contribuent directement à la mise en œuvre de la politique sportive de l'État et sont garants de la cohérence entre les projets sportifs des fédérations et les orientations prioritaires du ministère de la santé et des sports. Ils s'assurent de la bonne utilisation des crédits publics. Ils assurent auprès des fédérations sportives les missions de directeur technique national (DTN), de DTN adjoint (DTNA), d'entraîneur national (EN), de conseiller technique national (CTN) ou régional (CTR).

**Le conseiller technique régional (CTR)** est un agent de l'État, ayant une compétence avérée dans sa discipline. Il est chargé de projets de développement, des formations des futurs formateurs (brevets fédéraux, diplômes d'État du ministère des Sports...), de la détection, de l'entraînement. Il assure la liaison entre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) auprès de laquelle il est affecté, les organes déconcentrés de la fédération sportive (ligue, comités régionaux et départementaux) et les différents services publics ou privés qui participent au développement des activités physiques et sportives. Un CTR doit notamment être capable de constituer, gérer et traiter un réseau de façon régulière, de valoriser ses actions et d'en évaluer les résultats et l'impact